

## Bourg-en-Bresse

# Un homme qui s'est procuré un faux titre de séjour conteste son OQTF au tribunal

H., 43 ans, est assigné à résidence et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) qui sera examinée vendredi prochain devant le tribunal administratif de Lyon. Il lui est reproché d'avoir fait usage d'un faux document d'identité pour pouvoir travailler et subvenir aux besoins de sa famille. Dans le domaine de l'aide à la personne pourtant répertorié en tension par l'administration.

**H.**, un Algérien de 43 ans, est arrivé en France en 2019, avec sa femme et ses enfants, muni d'un visa touristique. Il est d'abord hébergé à Bourg-en-Bresse où résident ses grands-parents et deux de ses oncles, tous de nationalité française. C'est à l'expiration de ce visa que les choses se compliquent, lorsqu'il décide de rester sur le sol français. Une tentation assez commune pour contourner les barrières du contrôle migratoire.

## Il achète son titre de séjour pour 300 € sur internet

«J'ai fait une demande d'asile en 2017, qui m'a été refusée en 2018 avec à la clé une obligation de quitter le territoire français (OQTF). L'un de mes enfants en bas âge avait des ennuis de santé et il m'était impossible de rentrer», explique-t-il. Un empêchement corroboré par le certificat d'une assistante sociale.

H. opte donc pour la clandestinité, mais se trouve très vite sans ressources car sans papier, avec la charge d'une famille à nourrir. Il met alors le doigt dans l'engrenage du

«système D». Avec une facilité déroutante, il se procure sur les réseaux sociaux pour quelques centaines d'euros un titre de séjour établi à son nom par les autorités belges. Un faux, certes, qui lui permet néanmoins d'entamer les démarches pour faire reconnaître en préfecture son permis de conduire algérien et surtout se mettre en quête d'un travail. Et donc de se procurer une carte Vitale...

### Agent de nettoyage puis aide à domicile

Pendant huit ans, H. multiplie les jobs et les employeurs. Lui, le photographe et vidéaste de formation, officie d'abord en tant qu'agent de nettoyage avant de s'orienter vers l'aide à la personne, un secteur identifié comme «en tension» par l'administration. Aide à domicile (2021-2022) puis auxiliaire de vie (2022-2025), il s'attire les louanges de ses employeurs et la reconnaissance des bénéficiaires de ses services.

Durant ce temps, la famille s'étoffe de trois autres enfants, dont le petit dernier né en juin. Elle est socialement intégrée, dispose d'un logement, paie ses impôts sans percevoir de prestations familiales. «Mes deux aînés sont scolarisés en



Il est reproché à H. d'avoir fait usage d'un faux document d'identité. Photo Emmanuel Marquez

pouvoir travailler et subvenir aux besoins de ma famille», assure-t-il. «En aucune façon pour obtenir d'autres allocations, familiales ou d'aides au logement, alors que j'ai toujours travaillé et cotisé, tout comme mes employeurs.»

### «Je me retrouve aujourd'hui sans ressources»

Qu'à cela ne tienne, Pôle Emploi —devenu France Travail— emboîte le pas de la CPAM en réclamant à H. 2 600 € supplémentaires. «J'ai reconnu la dette et obtenu un échéancier pour la régler. Mais je me retrouve aujourd'hui sans ressources et la perspective d'un loyer à payer. Il faut absolument reprendre mon travail...»

H. a été auditionné au commissariat de police où sa «vraie fausse» carte Vitale est retenue. Depuis trois semaines, il est assigné à résidence à son domicile, sous la menace de l'exécution de son obligation de quitter le territoire français (OQTF) alors que dans le même temps, son dernier employeur se trouve contraint de suspendre son contrat de travail «dans l'attente d'une régularisation de sa situation administrative».

Soutenu par le Collectif solidarité migrants 01, H. a présenté une requête devant le tribunal administratif de Lyon qui rendra ses conclusions le 17 octobre prochain.

• Emmanuel Marquez

## Réaction / « Il est très difficile de trouver des gens de qualité dans nos métiers »

### «J'ai poussé beaucoup de portes pour lui, elles se sont toutes refermées»

#### Un ancien employeur de H.

«On s'imagine que n'importe qui peut travailler dans les métiers de l'aide à la personne. C'est bien sûr totalement faux. Ils requièrent de nos intervenants de nombreuses qualités, de douceur, de capacité d'écoute, d'empathie, etc. et pas évidentes à supporter. La charge morale et mentale est très forte tant les situations que nous accompagnons sont diverses, qu'elles soient liées à



l'âge ou à la maladie, voire aux soins palliatifs et la fin de vie. J'ai employé H. au sein de mon agence. Je l'ai mis en formation qualifiante et diplômante parce qu'il réunit toutes ces qualités.»

## « C'est le paradoxe de notre économie... »

Bernadette Perraud est de celles et ceux qui préfèrent «la main tendue au coup de pied au cul». Alors, en dernier recours, parce que la situation est grave mais pas encore désespérée, cette infatigable militante pour le Collectif solidarité migrants 01, ancienne enseignante en rééducation, remue une nouvelle fois ciel et terre pour venir en aide à ce père de famille «dont la vie vient de basculer». «C'est le paradoxe de notre économie, qui a besoin de ce type de personnel pour occuper des métiers en tension et qui se

paie le luxe de briser une famille parfaitement installée en renvoyant le papa ! Qui plus est s'agissant d'un homme, ce qui est d'autant plus rare et précieux dans un secteur aussi sensible que l'aide à la personne», estime Bernadette Perraud. «Humanitairement, il me semble irréaliste de demander à cet homme et à sa famille de rentrer dans leur pays d'origine. Ce sont des personnes qui ne cherchent qu'une chose : trouver un coin de sérénité pour travailler et vivre en famille. C'est l'administration qui rend leur par-

cours infernal, en devenant une fabrique à boucs émissaires, voire de délinquants sinon d'escrocs. C'est pourquoi nous allons demander la levée de l'assignation à résidence, en espérant aussi celle de l'OQTF au vu du parcours et de la situation de H.»

Plus que jamais, l'Espoir fait vivre quand bien même la partie est loin d'être gagnée, compte tenu de «l'humeur» du pays sur un sujet aussi sensible que celui de l'immigration. Sans parler de l'état des relations diplomatiques entre la France et l'Algérie... ● E.M